

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DU HAUT-RHIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 février 2026

Date de la convocation : 30/01/2026
Nombre de membres en exercice : 32
Présents : 13
Procurations : 13
Votants : 26

3- AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Le Comité Syndical, après avoir validé le Compte Financier Unique 2025,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent d'investissement de :	80 847,03 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
soit un excédent de financement de :	80 847,03 €
- un déficit de fonctionnement de :	- 22 890,19 €
- un excédent de fonctionnement reporté de :	485 064,86 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	462 174,67 €

décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 constaté au 31 décembre 2025, comme suit :

- | | |
|---|---------------------|
| • Report de l'excédent d'investissement (001) | 80 847,03 € |
| • Affectation complémentaire en réserve (1068) | 0,00 € |
| • Résultat reporté en fonctionnement (002) | 462 174,67 € |

Pour extrait conforme,
Colmar, le 06/03/2026
Le Président, Daniel ADRIAN



Certifié exécutoire à la date de dépôt en Préfecture